

Anne-Marie CHRISTIN, dir., *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimedia*

Paris, Flammarion, coll. Histoire de l'art, 2012, 413 p.

Jean-François Tétu

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6993>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.6993

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 335-339

ISBN : 978-2-8143-0130-6

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Jean-François Tétu, « Anne-Marie CHRISTIN, dir., *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimedia* », *Questions de communication* [En ligne], 22 | 2012, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6993>

---

presque toujours au moyen de termes négatifs, ce qui met en question la consensualité supposée acquise des lecteurs. S'attachant à l'anglais des dialogues et des sous-titres de films, Catherine Chauvin constate que ces derniers font le plus souvent l'économie des éléments accessoires (vocatifs, déictiques, hésitations, modalisations, quantifications, marques de politesse) et relèvent donc plus de la reformulation que de la rectification. Elena Vladimirska prend comme objets d'étude les locutions adverbiales « pas vraiment » et « bien entendu » et montre que ces marqueurs introduisent une confrontation de deux points de vue différents au terme de laquelle chacun construit un mouvement rectificatif intersubjectif avec son sémantisme propre. Dans une perspective plus stylistique, Cécile Narjoux envisage les dialogues de *Juste la fin du monde* (Jean-Luc Lagarce, Berlin, Éd. Les Solitaires intempestifs, 1990). Les dédoublements et boucles du dire (Jacqueline Authier-Revue, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 1995) qu'elle y observe (auto-rectifications et auto-reformulations) sont pour elle l'expression des conflits vécus par des personnages en quête du minimum de consensualité nécessaire à un dialogue théâtral.

Une troisième section de l'ouvrage est centrée sur les oppositions et similitudes permettant de rapprocher « Rectification et correction ». Claude Delmas, traitant du verbe anglais « rectify » et s'appuyant, comme Elena Vladimirska, sur les travaux d'Antoine Culioli et sur sa théorie des opérations énonciatives, rapproche ce verbe de verbes parasynonymes (« ameliorate », « correct », « fix », « mend », « reform », « remedy », etc.) et montre avec beaucoup de pertinence et de finesse que, si la correction renvoie prototypiquement à des situations mouvantes, la rectification suppose préalablement un cadre rigide de procédures codées et stabilisées. Irène Tamba, étudiant les propriétés définitoires des noms et des classificateurs en anglais, en français et en japonais, montre que l'analyse des expressions numériques en japonais par Willard Van Orman Quine est partiellement inadéquate et la rectifie en la rendant compatible – sans effets de traduction – avec les propriétés grammaticales de la construction japonaise originale. Roland Eluerd, pour sa part, envisage les rectifications lexicographiques enregistrées dans les diverses éditions des dictionnaires anciens et contemporains, et montre, selon son titre très suggestif et à partir de termes concrets (« baleine », « poisson », « air »), aussi bien qu'abstraits (« racisme », « colonialisme ») qu'« on ne rectifie pas les définitions de dictionnaires, on change de monde ».

Une quatrième et ultime section se limite à trois contributions qui traitent de la « Rectification en acquisition » d'une langue ou du langage. Patrick Renaud et Buenaventura Rubio Zenil appliquent l'analyse conversationnelle à l'étude des processus de rectification qui apparaissent dans le cadre d'un cours d'acquisition de la langue française : l'apprenant maîtrise peu de possibilités de rectification alors que l'expert manifeste une grande aptitude à préciser, nuancer, rectifier son propos. Marie Leroy, Aliyah Morgenstern et Stephanie Caët s'attachent à l'étude de l'interaction linguistique entre une mère et sa fille (de 18 à 28 mois) et aboutissent à la conclusion que les exemples d'auto- et hétéro-rectifications de l'enfant soulignent le rôle clé de la mère dans le processus d'acquisition du langage. Enfin, Nathalie Hascoët met la rectification en relation étroite avec les opérations de négation, de concession et de reformulation en comparant des dialogues exolingues (francophone avancé en anglais et anglais « native speaker ») et des dialogues monolingues (anglais et français) et montre que, dans ces cas, l'écart entre les compétences des participants n'est pas aisément discernable.

Au terme de la lecture de ces travaux diversifiés et novateurs, dont bon nombre reposent sur la réévaluation de théories ou de modèles doctement agréés, on se prendra donc au plaisir de *rectifier*... l'idée trop facile selon laquelle il y aurait beaucoup plus de chercheurs que de trouver. Matériellement très bien composé en dépit des difficultés posées par certains textes (schémas, caractères japonais, etc.) et peu entaché de coquilles (« parut » au lieu de « paru », p. 185), le volume ici présenté apporte à notre connaissance des processus de co-construction du sens quantité de faits et de données mimiques, syntaxiques et sémantiques, ignorée ou sous-estimée jusque là. On en saluera donc l'instigatrice, Mary-Annick Morel, les divers participants et les deux éditeurs pour leur apport à l'approfondissement d'un secteur relativement méconnu des sciences du langage.

Jacques-Philippe Saint-Gerard

CERES, université de Limoges

jacques-philippe.saint-gerard@unilim.fr

Anne-Marie CHRISTIN, dir., *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimedia*.

Paris, Flammarion, coll. Histoire de l'art, 2012, 413 p.

Dix ans après sa première édition, Anne-Marie Christin propose une nouvelle version de son *Histoire de l'écriture*, considérablement remaniée, enrichie d'une foule d'illustrations magnifiques, qui réunit 61 auteurs pour autant d'entrées différentes dans cet univers passionnant.

Chaque lecteur aura l'occasion d'y découvrir des aspects forcément méconnus ou inconnus pour lui de la part visuelle de l'écriture, tant l'éventail des entrées est large et considérable, depuis une ouverture admirable de Denis Vialou, « L'inscrit avant l'écrit » qui développe les données archaïques fondamentales du graphisme, simultanément matérielles, spatiales, et abstraites.

Les libertés inattendues, et aussi les contraintes liées à l'écran électronique, ont donné un nouvel essor aux recherches sur la part graphique de l'écriture qu'Anne-Marie Christin a, depuis longtemps, fortement contribué à stimuler. On se souvient de son premier livre sur ce sujet, *L'image écrite ou la déraison graphique* (Paris, Flammarion, 1995), qui prenait largement le contrepied de Jack Goody, *La raison graphique* (traduction française, Paris, 1979 de *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge, 1977) ; on se souvient aussi d'autres livres, comme la *Poétique du blanc. Vide et intervalle dans la civilisation de l'alphabet* (Paris, Flammarion, 2009) ou du plus récent *L'invention de la figure* (Paris, Flammarion, 2011). Le lecteur retrouvera donc un certain nombre de thèmes chers à Anne-Marie Christin : le refus de considérer la logique phonétique comme inspiratrice majeure ou presque exclusive de l'écriture ou encore la pensée de l'écran qu'elle décèle dans les fresques préhistoriques, pour lesquelles le fait d'enduire de blanc certaines surfaces, ou de les poncer, les isole et donne aux figures un ensemble, non pas malgré, mais grâce aux intervalles qui les séparent et les lient tout à la fois. Le « blanc », préhistorique ou typographique, est fondamental dans la pensée sémiotique d'Anne-Marie Christin.

Dans ce livre de format assez grand mais raisonnable, et de prix assez faible, 61 spécialistes renommés contribuent donc à faire de cette sorte d'encyclopédie un ensemble exceptionnel construit selon trois sections consacrées successivement aux premiers systèmes d'écriture (« Origines et réinventions », qui s'ouvre sur le texte précité de Denis Vialou), aux alphabets et à leur diffusion (« Alphabets et écritures dérivées », dont on lira plus loin l'explication) et, enfin, à l'écriture de textes manuscrits et imprimés (« L'image dans l'écriture en Occident »). Toutes ces contributions comportent de superbes illustrations qui confèrent à l'ouvrage une qualité pédagogique exceptionnelle.

Reprenons le mouvement d'ensemble. La plus grande surprise de Jean-François Champollion a sans doute été de découvrir que les « figures » des hiéroglyphes de l'Égypte ancienne pouvaient aussi renvoyer à un système phonétique : la croyance générale en

l'alphabet comme seul système capable de transcrire les sons d'une langue aurait dû en être fort ébranlée, ce qui ne fut pourtant pas le cas. Cette apparente incohérence, négligée à tort (des valeurs phonétiques au sein d'un système dominé par l'analogie des figures) n'est compréhensible, pour Anne-Marie Christin, que parce que notre culture – qui depuis 2 000 ans n'a guère confiance que dans les vertus de l'alphabet – n'aborde l'écriture que sous le point de vue phonétique et ne relève pas en lui ce qui relève de l'image. Les lettres de l'alphabet grec, dispersées comme au hasard sur les anciens vases attiques, auraient pourtant dû attirer l'attention sur leur valeur graphique et inciter à théoriser l'image dans l'alphabet même, ce qui ne fut pas non plus le cas.

Selon Anne-Marie Christin, l'originalité de notre alphabet, hérité des Grecs, est d'avoir « rompu les liens qui renaient alors toutes les écritures à leur support comme à leur complément indispensable [...] en se dégageant de l'espace visible et manipulable qui régissait l'écrit depuis toujours, celui-ci était devenu un instrument de classification quasi abstrait, et par conséquent d'autant plus fiable » (pp. 9-10). Ce faisant, selon une belle formule, « l'écriture trahit le visible tout en feignant de lui rendre hommage » (p. 10). En effet, toute société connaît deux modes de communication : la parole, qui permet au groupe de maintenir ses structures et son héritage, et l'image, qui lui donne accès à l'invisible et permet une communication entre les hommes et les dieux. L'écriture est donc née d'un *métissage*, qui est au cœur de ce livre : montrer le rôle de l'image dans la genèse et l'évolution de l'écriture, rôle que notre culture n'a cessé de vouloir masquer.

Cela explique la place de l'idéogramme dans la première partie du livre. Contrairement à la lettre de l'alphabet qui n'a de sens que par opposition à une autre lettre, contrairement au pictogramme qui ne renvoie qu'au seul objet qu'il figure, l'idéogramme requiert toujours une interprétation car il peut remplir trois rôles : il est simultanément logogramme (le signe renvoie à un mot), phonogramme (le signe renvoie à tous les mots homophones) et déterminatif (en permettant de définir l'appartenance lexicale du signe voisin). À cet égard, tout ce qui est consacré aux idéogrammes est admirable, notamment le relativement long chapitre de Pascal Vernus sur l'écriture égyptienne. Ce dernier montre qu'il « n'y a pas de solution de continuité entre la représentation et l'écriture hiéroglyphique qui demeure toujours enracinée dans l'image » (p. 67) ; le même Pascal Vernus, dans un autre chapitre consacré à « l'adaptation de l'écriture

au monument » montre, avec deux exemples illustrés, l'étonnante capacité de l'écriture à s'adapter au monument qui lui sert de support (pp. 72-73). Il y a là un jeu sur les capacités sémiotiques de cette écriture qui exige du lecteur une singulière compétence à lire absolument dans tous les sens (éblouissant jeu de symétrie dans les deux exemples photographiés ici) ou encore à trouver la bonne valeur du signe au milieu d'une multiplication saisissante de l'analogie et de l'homologie (figure 2, p. 69).

Mais revenons un peu en arrière, vers le texte de Denis Vialou, qui ouvre ce livre comme une plongée en amont dans nos origines, moins celles de la figuration que de l'abstraction : la figuration animale est réduite à un segment anatomique, une synecdoque fondatrice qui doit appeler l'attention sur les formes géométriques totalement abstraites qui « échappent à toute *mimésis* de la nature ou des êtres vivants » (p. 19). L'espace pariétal de nos lointains ancêtres n'est pas davantage orienté : pas de normes géométrisées constantes comme nos lignes ou nos interlignes ; le champ graphique pariétal est déterminé par le support. Mais ne nous y trompons pas : « L'antériorité de l'inscrit sur l'écrit ne pourrait être conçu comme une genèse » (p. 24). Il n'y a aucune filiation, mais l'inscrit et l'écrit ont vocation à transmettre du sens, « codé, et symbolisé ».

Pour leur part, Jean Marie Durand et Léon Vandermeersch expliquent le rôle de la divination dans la transformation de l'image en écriture avec les exemples de la Mésopotamie (pp. 28-40) et de la Chine (pp. 74-99) : les dieux sont supposés avoir inventé un système de signes qui permette d'envoyer aux hommes de vrais messages visuels. Léon Vandermeersch, dans un bref chapitre intitulé « De la pyroscapulomanie à l'écriture », s'appuie sur l'exemple de deux carapaces de tortue et de deux omoplates de bovidés, où l'application d'un tison produit des craquelures sur l'autre face ; ainsi indique-t-il comment l'homme a appris à lire avant d'apprendre à écrire : les devins, inventeurs de l'écriture chinoise, se sont inspirés de ces inscriptions oraculaires, ces diagrammes, pour imaginer les premiers idéogrammes. Ainsi les hommes se sont-ils approprié l'écriture des dieux.

La suite de l'ouvrage montre le rôle de l'image dans l'élaboration des systèmes d'écriture qui ont succédé aux idéogrammes. Cette élaboration ne s'est pas faite sous la forme d'une concurrence dans laquelle un système voudrait en remplacer un autre, mais sous forme de variantes dans lesquelles le métissage de l'image et du langage prend une forme différente :

l'écriture au Japon (pp. 100-129) y est présentée comme le cas le plus spectaculaire et le plus complexe. « L'écriture dans l'image » est un autre apport du Japon dans lequel Jacqueline Pigeot décele le décalage des paris esthétiques : « La peinture, toute décorative, éblouissante, contraste avec le poème qui se tient dans le registre de la discrète confiance » (p. 150), ce que confirme Marianne Simon-Oikawa, du <sup>xvii</sup> au <sup>xix</sup> siècles, quand des figures sont réalisées avec des caractères d'écriture et dont le cas le plus net est celui d'un personnage dont le vêtement contient les signes qui forment son nom (p. 153). Cette fonction graphique est renforcée par les articles sur les écritures amérindiennes et sur celle de l'île de Pâques.

Plus proche de nous, l'écriture cunéiforme a, depuis le <sup>iv</sup> millénaire, dominé le Proche-Orient, et ce qu'en dit Jean-Marie Durand en retrace la continuité pendant des siècles : « C'est un seul et même système qui, partant des idéogrammes sumériens primitifs, aboutit au système strictement phonétique grec [...] ». À chaque fois, la motivation profonde du changement a été de mieux noter le phonétique et il a été décidé par un groupe linguistique différent » (p. 29). Au départ, explique-t-il, « le phonétique a été peu important. Aussi la notation a-t-elle été globalisante » (p. 31), mais nous avons tort de les appeler « pictogrammes » (*ibid.*) car ce qu'aujourd'hui nous désignons comme pictogrammes représente « non pas des unités signifiantes, mais plutôt des *textogrammes* » : notre « interdiction de fumer » est une ligature de plusieurs idéogrammes (cigarette, feu, et croix-défense), alors que l'idéogramme antique était un signe qui convoyait simultanément un sens et un son. Cela dit, l'article de Jean-Marie Durand renforce la thèse généralement défendue par Anne-Marie Christin : « On peut supposer que l'écriture en Mésopotamie est apparue, non pas pour les besoins utilitaires de la tenue des comptes, chose qui serait nécessaire à la création de l'État comme on le répète *usque ad nauseam*, mais comme la conséquence d'une conduite religieuse, peut-être au service de l'État en train de se constituer ou pour prévoir les grands déplacements des marchands sumériens d'Uruk » (*ibid.*).

Cette insistance sur le refus, ou du moins la mise en arrière-plan des fonctions « utilitaires » de l'écriture à ses débuts, est évidemment la marque d'Anne-Marie Christin, mais elle semble pourtant excessive car, sans revenir sur le seul fait des boules d'argile, puis des tablettes des marchands mésopotamiens et la notation des biens que transportaient leurs caravanes, ce volume comporte aussi des remarques qui indiquent bien cette fonction utilitaire, comme le

fait Jean-Pierre Olivier pour les écritures égéennes du II<sup>e</sup> millénaire (« la mise au point d'écritures aptes à noter des transactions économiques dans une société en expansion », p. 205) ou encore pour les notations étrusques ; et nous nous souvenons avoir appris pendant nos études à reconnaître le « ti-ri-po-de », la notation du trépied du premier inventaire déchiffré du linéaire B, qui est simplement comptable. Nous regrettons donc que ne soit pas cité ici le travail d'éminents chercheurs comme Jean Bottéro dont il faut au moins rappeler un livre comme *Mésopotamie. La raison, l'écriture et les dieux* (Paris, Gallimard, 1986) ou le petit ouvrage de vulgarisation écrit avec Clarisse Herrendtschmidt et Jean-Pierre Vernant, *L'Orient ancien et nous* (Paris, Albin Michel 1996). D'ailleurs, on trouve encore, dans la seconde partie de l'ouvrage, des remarques éclairantes sur cette fonction utilitaire ou instrumentale, notamment dans les runes (marques de propriété, p. 262), ou par exemple, bien plus proche de nous, dans l'écriture inventée par le sultan Ibrahim Njoya dans le royaume Bamum (Cameroun), dont la population conserve encore une mémoire assez vive pour procéder à la reconnaissance régulière d'une nouvelle « reine-mère » du sultan.

Ce livre a choisi de suivre trois perspectives : d'abord, privilégier les formes matérielles de l'écrit (manuscrit ou imprimé) ; ensuite, la distinction entre « scribes » et « lettrés » et l'autorité que leur confèrent les sociétés qui les légitiment ; enfin, les modes de diffusion et de conservation de l'écrit ainsi que les liens avec les institutions, notamment politiques et religieuses, mais aussi les problèmes spécifiques de déchiffrement. Bien entendu, le point commun de toutes les contributions reste le choix de l'importance de la part visuelle dans le système dont elles traitent.

De là vient le contenu de la seconde partie, « Alphabets et écritures dérivées », dont nous retenons le long chapitre de Catherine Dobias-Lalou sur « Les alphabets grecs » (pp. 241-248). Outre l'histoire de l'alphabet que nous connaissons, et qui n'est pas le premier à avoir noté la langue grecque, l'article relève trois dimensions essentielles de cette écriture. La première, très originale, est son lien direct avec le développement de la cité, d'où le statut éminemment institutionnel de cette écriture ; mais si les décisions officielles sont gravées dans un sanctuaire, ce n'est pas seulement parce que le sanctuaire est un espace protégé par le dieu qui interdit toute saisie (a-sylos), garantit les actes juridiques (affranchissement d'un esclave, par exemple), et protège la mémoire de quiconque y a fait un don ou une offrande, c'est aussi dû à la fonction magique de l'écriture ; en témoignent ces plaquettes de plomb

gravées et enfouies dans le sol, qui permettent la communication avec les forces chthoniennes. Enfin, l'écriture possède une fonction esthétique : la gravure ou la peinture (« *graphen* » signifie à la fois « écrire » et « peindre »), comme on les voit sur les monnaies ou sur les vases, sont aussi des objets artistiques liés au support comme on l'a dit plus haut des hiéroglyphes égyptiens. Lire ou compter (les lettres sont aussi des symboles numériques) sont directement liés à cet alphabet grâce auquel, désormais, la littérature sera écrite. Rome y ajoutera, ou renforcera, la lisibilité dont on peut juger à la qualité nouvelle des gravures sur pierre ou sur bronze, lisibilité impérative car « ces textes répondent à une volonté affirmée de publicité de la loi » (p. 257). En outre, la *Res publica* ne peut se penser sans ses grands hommes dont les textes gravés proclament et conservent la mémoire. La forte présence d'instruments d'écriture sur les stèles funéraires, y compris de défunts relativement modestes, indique que la maîtrise de l'écriture, certes plus répandue qu'on ne le pense souvent, était une source de prestige social (p. 261). Évidemment, nous ne pouvons signaler ici l'étonnante variété des autres écritures convoquées, du monde arabe au Caucase.

La troisième partie du livre vise la présence de l'image dans l'écriture occidentale moderne et contemporaine, selon deux axes. Le premier, consacré au manuscrit (on y trouve d'extraordinaires exemples de l'illustration et de l'ornementation, comme celles du « livre de Kells », p. 312), ne s'arrête pas aux incunables mais va du tracé des lettres et de l'art médiéval de la mise en page (y compris les débuts de la ponctuation, p. 301) jusqu'aux manuscrits d'écrivains contemporains (Raymond Queneau, par exemple, analysé par Emmanuel Souchier, pp. 350-351, qui reprend, trop rapidement à notre goût, la question du « sens formel » empruntée à Jacques Roubaud). On y trouve aussi les divers usages citadins de l'écriture qui indiquent des évolutions visuelles de l'alphabet (chapitres de Daniel Roche sur l'imprimerie et la ville, Roger Chartier et Cécile Dauphin, notamment, sur les pratiques épistolaires). L'imprimerie a introduit deux propriétés de l'écriture. La lettre, d'abord, est un signe parce qu'elle constitue une unité formelle autonome, dont la gravure du poinçon fixe le contour et le style ; plusieurs chapitres y sont consacrés, avec des éclairages tout à fait originaux comme celui d'Annie Renonciat sur les « Typographies pour l'enfance » (pp. 374-379), ou le remarquable gros plan de Jacques André sur « les formes numérisées de la typographie » (pp. 392-393). Ensuite, la casse du typographe impose une belle réflexion sur les blancs typographiques : c'est la part secrète de l'écriture, celle des marges ou des silences (voir Stéphane Mallarmé,

*Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*). La calligraphie a aussi permis aux peintres et aux graveurs d'établir d'autres correspondances, dont le fameux portrait d'Érasme par Albrecht Dürer, qui est une des premières illustrations de ce livre (n° 3, p. 13), qu'Anne-Marie Christin lit comme une « mise à l'écran ». L'auteure y reprend la réflexion engagée depuis longtemps sur « la lettre à l'affiche » et « poésie visuelle et livres de peintres » (pp. 380-391).

Cette nouvelle *Histoire de l'écriture* est un pari sur l'image, comme le revendique Anne-Marie Christin. Pari exigeant, quand il s'agit de comparer les écritures occidentales et extrême-orientales, de ou mettre en regard les hiéroglyphes égyptiens et les écritures amérindiennes. Pari assurément réussi, aussi bien dans ses chapitres descriptifs et historiques, dont on imagine que peu de lecteurs liront l'intégralité, que dans ses commentaires d'œuvres majeures comme *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*.

Le livre s'achève avec une relecture par Yves Jeanneret de ce qu'il avait écrit dix ans plus tôt. Il reprend ce qui lui semble majeur dans l'écriture numérique : « Pour comprendre les écrits d'écran, il faut penser l'écriture » (p. 395). Il y montre comment l'évolution des dernières années affectent à la fois « une physique (les supports), une logistique (les dispositifs de traitement) et une poétique (les formes de l'expression) » (*ibid.*). C'est pourquoi l'écriture informatisée serait « à double-fond » : formalismes logistiques et poétique des formes sociales d'expression que nous n'avons plus à apprendre puisque elles sont actualisées « dans le déjà là du dispositif » (p. 399). C'est donc sur la diffusion sociale des médias informatisés, qui a « massivement versé dans l'écriture une part considérable d'activités quotidiennes, ordinaires, illégitimes, déviantes », que se clôt ce grand livre.

Jean François Tétu

ELICO, université Lumière Lyon 2  
Jean-Francois.Tetu@univ-lyon2.fr

Félix GUATTARI, *Lignes de fuite. Pour un autre monde de possibles*.

La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, coll. Monde en cours, 2011, 366 p.

L'ouvrage de Félix Guattari, intitulé *Lignes de fuite. Pour un autre monde de possibles*, a été écrit en 1979 et publié à titre posthume, en 2011, aux Éditions de l'Aube. Il constitue le dernier texte retrouvé par ses enfants après sa mort. Le psychanalyste et philosophe français (qui a travaillé toute sa vie à la clinique psychiatrique de la

Borde et a fondé, en 1965, le CERFI : Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles) y propose une analyse des modalités d'élaboration, d'encodage et de communication des signes dans le système capitaliste et, surtout, de leurs conséquences en termes d'assujettissement des acteurs sociaux, tant du point de vue de la subjectivité que de celui strictement économique et social. Face à la tyrannie des significations et des comportements hégémoniques, Félix Guattari développe une lecture philosophique plus que jamais actuelle de la société au moment où le monde contemporain traverse une crise écologique, politique, économique et sociale sans précédent.

En préface, Liane Mozère (professeure émérite de sociologie à l'université de Lorraine – site de Metz – comptant parmi les membres fondateurs du CERFI), cite (p. 7) un extrait du célèbre ouvrage *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2* dans lequel Gilles Deleuze et Félix Guattari (Paris, Éd. de Minuit, 1980) écrivent : « La maîtresse d'école ne s'informe pas quand elle interroge un élève, pas plus qu'elle n'informe quand elle enseigne une règle de grammaire ou de calcul. Elle "enseigne", elle donne des ordres, elle commande ». Dans *Mille plateaux*, Gilles Deleuze et Félix Guattari ne font pas, tant s'en faut, le portrait à charge d'une profession (celle d'instituteur ou, selon une dénomination plus récente, celle de professeur des écoles), mais y voient une manifestation de la manière dont s'exerce insidieusement et souterrainement cet « enseignement », ce commandement.

En effet, « chaque langue associe à une chose un ensemble sonore arbitrairement sélectionné dans la gamme des possibles, et chaque locuteur de cette langue doit apprendre l'arbitraire spécifique qui caractérise l'ordre social dans lequel se déploie son être au monde, au prix du refoulement d'autres possibles explorés ou non dans l'enfance, dans une autre culture ou même dans une simple variété de la culture dominante » (*ibid.*).

Dans *Lignes de fuite. Pour un autre monde de possibles*, Félix Guattari s'attache à étudier la façon dont chaque langue (en tant que système complexe et structuré) impose à ses locuteurs une domination arbitraire qui s'établit le plus souvent sans que le sujet humain n'en ait véritablement conscience. Il déploie « une analyse micropolitique qui cherche à explorer la manière dont ces significations et ces contrôles dominants "fonctionnent" aux niveaux économique, social, culturel et en nous-mêmes, le plus souvent à notre insu » (p. 7). Pour l'auteur, c'est l'occasion d'interroger et de mettre au jour l'influence d'un certain type de langage dans